

SSIAP 1

AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 1

CONDITIONS D'EXAMEN

- Conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, et son annexe X, jury d'examen composé : d'un représentant du bureau prévention, d'un Chef de Service Sécurité en fonction S.S.I.A.P.3.

INFOS PRATIQUES

- Durée : 70 heures (théorique et pratique)
- Lieu : dans votre structure
- Participants : de 8 à 12 stagiaires maximum
- Compétences du formateur : formateur SSIAP 3, en activité



CONTACT

- Service commercial
Tél. : 06 48 47 55 92
llangevin@saint-gab.com



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à : la prévention des incendies, l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie, l'alerte et l'accueil des secours, l'évacuation du public, l'intervention précoce face aux incendies, l'exploitation du PC de sécurité incendie.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Le feu et ses conséquences

- Le feu — Comportement du feu

Module 2 : Sécurité incendie

- Principe de classement des établissements — Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie — Desserte des bâtiments — Cloisonnement d'isolation des risques — Evacuation des occupants — Désenfumage — Eclairage de sécurité — Présentation des différents moyens de secours

Module 3 : Installations électriques

- Installations électriques — Ascenseurs et nacelles — Installations fixes d'extinction automatique — Colonnes sèches et humides — Système de sécurité incendie

Module 4 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité — Présentation des consignes de sécurité et main courante — Poste de sécurité — Rondes de sécurité et surveillance des travaux — Mise en oeuvre des moyens d'extinction — Appel et réception des services publics de secours — Sensibilisation des occupants

Module 5 : Concrétisation des acquis

- Visites applicatives — Mises en situation d'intervention